



Agriculture.- La loi de Modernisation de l'Agriculture (LMA). La crise agricole est sans précédent : elle n'épargne aucun territoire, aucune filière, et les baisses de revenus dépassent souvent 34%. C'est dans ce contexte alarmant que la majorité de droite a adopté la LMA. Elle aurait dû être une réponse à la détresse du monde agricole et proposer des solutions d'avenir garantissant les prix afin de soutenir l'agriculture dans sa mission de maillage du territoire. Au lieu de cela, le texte désespère agriculteurs et consommateurs tout en avantageant la grande distribution puisqu'il ne s'attaque pas à la logique des prix toujours plus bas voulue par la loi de modernisation de l'économie. En clair, cette loi n'est pas à la hauteur de ce que les hommes et les femmes de ce secteur étaient en droit d'attendre.



La lettre de Guy Chambefort

DÉPUTÉ DE LA PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION DE L'ALLIER :
CANTONS DE CHEVAGNES, DOMPIERRE-SUR-BESBRE, JALIGNY, LE DONJON, MOULINS, NEUILLY-LE-RÉAL ET YZEURE

N°5
OCTOBRE 2010



ÉDITORIAL

Au cœur d'une actualité sociale qui promet un automne tendu, le président de la République, par son discours de Grenoble, a déplacé le débat sur la sécurité. Certes, la sécurité est un dossier important et les violences de Grenoble et de Saint-Aignan ont marqué l'opinion cet été. Fallait-il pour autant réveiller de dangereux instincts d'intolérance, par la stigmatisation de boucs émissaires (les gens du voyage, les Roms) ?

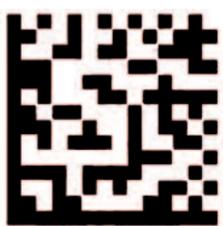
Cela a commencé par la loi sur la burqa, puis est venue la proposition de loi sur la déchéance de la nationalité française pour les délinquants, enfin le lien établi entre immigration et criminalité. Trop souvent des événements qui auraient dû rester des affaires de vandalisme traitées comme telles par la justice, deviennent une affaire nationale de sécurité intérieure. Cette montée en puissance du tout-sécuritaire, savamment orchestrée par les ministres aux phrases-chocs ("français ou voyous", etc.), n'a plus de fin. Pour masquer l'impuissance de la droite à traiter le problème de la sécurité en profondeur, le ministre de l'Intérieur met les maires au banc des accusés, en particulier les socialistes, et se propose même de les sanctionner.

Nombreux sont ceux qui déplorent la baisse des moyens et le manque d'effectifs dans les commissariats, générés par la mise en place de la Réforme générale des politiques publiques (RGPP). 3.500 suppressions de postes en trois ans font que la police nationale n'a pas connu une telle situation depuis le milieu des années 80. En témoigne, localement, la fermeture des bureaux de police d'Yzeure et de l'îlot Thonier à Moulins. Cette réduction drastique va contraindre les municipalités à suppléer les manquements de l'État en étendant les missions des polices municipales afin de garantir le droit à la sécurité et à la tranquillité de nos concitoyens.

En remettant la sécurité sous les feux de l'actualité, et par leur politique du "chacun pour soi", c'est le "vivre ensemble" que le président de la République et son gouvernement mettent en péril.

En conclusion, je ferai mienne cette réflexion de François Mitterrand : « Je me méfie des hommes trop pressés et je me méfie de ceux qui utilisent les grands moyens pour de petites choses. »

Guy Chambefort



FLASHCODE

Le flashcode ci-contre est un code-barres qui vous permet depuis début septembre, grâce à un téléphone mobile, d'accéder à une application dédiée à votre député.

Vous trouverez les modes d'accès dès la page d'accueil du blog : www.guy-chambefort.fr

Tous les documents de communication seront désormais imprimés avec ce flashcode. Vous pouvez également suivre le travail de Guy Chambefort par SMS, sur Facebook et sur Twitter.

Les injustices sociales

« Parler de justice sociale à Nicolas Sarkozy, c'est comme parler de cinéma à une caméra de vidéosurveillance. »

Laurent Fabius

Avec un déficit de 148 milliards d'euros, soit 7,7% du PIB, nos finances publiques sont très affaiblies. Le budget 2011 en préparation, dont l'objectif est de ramener le déficit de 8 à 6%, oblige à des efforts considérables. Pour respecter les engagements pris vis-à-vis de Bruxelles, il faut trouver 40 milliards entre 2010 et 2011. Cela se traduira inévitablement par une augmentation des impôts et une diminution des dépenses de l'État.

Alors que l'Allemagne creuse l'écart avec un taux de 2%, la croissance française de 0,6% est une vraie-fausse bonne nouvelle. Certes, les investissements sont en progression et la consommation des ménages se maintient, mais les chiffres du commerce extérieur restent préoccupants.

Les premières mesures de la politique de rigueur du gouvernement : tailler dans les dépenses sociales

Sont ciblés : les bénéficiaires de l'aide à l'emploi (contrats aidés), les aides sociales et les services publics (éducation, santé, sécurité...).

Dans un contexte de fort chômage (9,5%), les aides à l'emploi n'échappent pas aux mesures drastiques : de 400.000, les emplois aidés seront réduits à 340.000 et la part du salaire à la charge de l'État, ramenée de 90 à 80% dès 2011.



Les économies escomptées sur les services à domicile portent sur 500 millions d'euros du fait de la suppression des exonérations de cotisations sociales des particuliers employeurs ainsi que des associations et entreprises prestataires.

Dans les services publics, les suppressions de postes de fonctionnaires seront de 97.200 sur trois ans (moins 16.000 postes pour l'Éducation nationale en 2011, moins 8.250 pour la Défense...).

Retraites : un projet de réforme injuste, conduit dans l'urgence et sans concertation

Cette réforme, que le gouvernement justifie par la crise économique, consiste essentiellement à relever l'âge légal de départ en retraite pour, au final, abaisser les pensions versées aux salariés qui, seuls, assumeront les conséquences de ces mesures.

Tout a été fait dans l'urgence, et l'indispensable débat de fond a été escamoté. Bien qu'essentiel, l'aspect financier n'est pas le seul qu'il faut prendre en compte. Or, les solutions proposées changent en profondeur la manière de concevoir la société. Cette vision néo-libérale est bien loin de la promesse électorale du candidat Sarkozy qui voulait « mener des politiques sociales ambitieuses ».

Cette longue liste démontre à quel point les réformes en cours sont injustes au regard du présent et irresponsables pour l'avenir. Injustes, car nos concitoyens ont plus que jamais besoin de soutien ; irresponsables, car la consommation risque de ne pas résister. Il y a urgence à rompre avec cette politique dite "sociale" qui consiste en réalité à faire payer la facture de la crise aux plus modestes et à épargner ceux qui depuis 2002 profitent de nombreux cadeaux fiscaux. ■

LES DOSSIERS NATIONAUX

Réforme des retraites

Ce n'est pas une réforme que nous propose le Gouvernement, mais un ajustement comptable qui imposera de nouvelles régressions, surtout aux plus fragiles de nos concitoyens. À l'horizon 2025, 45 milliards d'euros devront avoir été trouvés. La réforme que nous appelons de nos vœux doit répondre aux impératifs suivants : pérennité du système par répartition, garanties sur le financement, justice sociale et libre choix des salariés.

Pour mettre en œuvre cette retraite universelle et personnalisée, nous proposons de :

- maintenir l'âge du départ en retraite à 60 ans, dans un cadre garantissant liberté de choix, justice et protection ;
- inciter ceux qui le souhaitent à travailler plus longtemps, plutôt que de relever l'âge de départ en retraite ;
- mettre à contribution les revenus du capital (bonus, stock-options...), à hauteur de 25 milliards d'euros ;
- abonder le Fonds de Réserve des Retraites pour qu'il soit doté, en 2025, de 140 milliards d'euros ;
- augmenter progressivement (de 0,1 point par an), jusqu'en 2020, les cotisations patronales et salariales (12 milliards d'euros à escompter) ;
- prendre en compte la pénibilité du travail en majorant en annuités les périodes de travail difficile ;
- revaloriser les petites retraites ;
- prévoir un bilan approfondi en 2025.



Réforme des collectivités territoriales

Cette réforme gouvernementale se révèle être un outil de recentralisation des pouvoirs et d'étranglement financier de nos territoires.

Avec la réforme de la Taxe Professionnelle et le gel des dotations de l'État, Départements et Régions voient leur situation financière péricliter et leur capacité d'investissement se réduire drastiquement. Or, ces collectivités, généralement bien administrées, ont depuis longtemps montré leur utilité. Elles permettent notamment d'importantes réalisations : établissements scolaires, formation, aides étudiantes et agricoles, réseau ferroviaire, etc. Qui s'en plaint ?

Aujourd'hui, sous prétexte de simplifier le « mille-feuille administratif » (alors qu'il le rend plus complexe), le Gouvernement poursuit un double objectif électoral et néo-libéral. Et, en asphyxiant financièrement les collectivités tout en leur demandant toujours plus de dépenses, il les oblige à déléguer des services publics à des entreprises privées, ou à augmenter les impôts.

Ce que prévoit la réforme

1. Suppression de la clause de compétence générale. Avec la réforme, si une collectivité (Région ou Département) exerce une compétence il en sera l'unique "propriétaire", ce qui signifie qu'une autre collectivité ne pourra pas intervenir dans le même domaine. Pourtant, pour réaliser des investissements, le seul moyen est souvent de solliciter plusieurs partenaires (État, Région, Département, Commune). Seuls de rares domaines (patrimoine, création artistique et sports) pourront échapper à cette règle. De plus, cumuler des subventions de la Région et du Département sera interdit aux communes de plus de 3.500 habitants. Faire peser le poids d'un investissement sur un seul partenaire est, aux yeux de la Gauche, le meilleur moyen que nos territoires se désertifient !

2. Les conseillers territoriaux. L'État souhaite réaliser des économies en diminuant le nombre des élus locaux. Au lieu d'élire des conseillers généraux et régionaux, chaque canton disposera d'un élu territorial siégeant dans les deux assemblées. Le mode de scrutin (uninominal et non plus sur listes, comme aux régionales) est également vivement critiqué, à droite comme à gauche : il risque en particulier de mettre à mal la parité homme-femme. Quant aux économies escomptées (40 millions d'euros), elles paraissent bien faibles au regard, par exemple, du budget de l'Élysée (112 millions d'euros). D'autant qu'il faudra construire de nouvelles assemblées et que les frais de transport ne manqueront pas d'augmenter...



Le débat parlementaire

Le 8 juin, la réforme a été adoptée en première lecture avec les seules voix des députés UMP, la Gauche ayant voté contre. Les sénateurs, plus soucieux du sort des collectivités territoriales, n'ont voté le texte qu'avec 6 voix de majorité, tout en rétablissant la clause de compétence générale et en votant contre le mode de scrutin des conseillers territoriaux.

L'Assemblée Nationale a voté le texte le 28 septembre en seconde lecture. Il a été adopté par la majorité UMP-Nouveau Centre avec l'opposition de toute la gauche par 299 voix contre 241.



Le travail du député

GUY CHAMBEFORT EST MEMBRE DE LA COMMISSION DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMÉES

NOUVELLES RESPONSABILITÉS À L'ASSEMBLÉE

Guy Chambefort a été nommé le 8 juillet 2009 à la Commission mixte paritaire (CMP, composée de 7 députés et de 7 sénateurs) pour la Loi sur la Gendarmerie. Depuis le 16 novembre dernier, il siège également à la CMP pour le projet de loi de reconnaissance et d'indemnisation des victimes des essais nucléaires. Plus récemment, le 22 juin, le député de l'Allier a été nommé à la mission d'information sur l'exécution des crédits 2010 de la Défense.

Guy Chambefort a par ailleurs coordonné le débat sur le projet de loi visant l'élimination des armes à sous munition, projet qu'il a fait adopter en commission avant d'intervenir le 24 juin à la tribune de l'Assemblée, pour demander des engagements au secrétaire d'État sur les interdictions de transit, de courtage et de financement de ces armes. 5 à 40% des armes à sous munition n'explorent pas, ce qui ralentit le retour à la paix, la reconstruction et le développement des régions concernées ; 98% des victimes sont des civils (dont 27 à 47% d'enfants, selon Handicap International).

Désigné pour préparer un rapport parlementaire sur les actions civilo-militaires, il a rencontré de nombreuses ONG et les principaux responsables militaires, dont le chef d'état-major des armées, pour faire le point sur les actions en cours, notamment en Afghanistan, et aider à l'amélioration de l'intégration des forces militaires internationales dans leur environnement.

Si la commission de la Défense n'est pas la plus médiatique, le travail parlementaire de Guy Chambefort y est important, concret et reconnu.

LES RENCONTRES DU DÉPUTÉ SUR LE TERRAIN

Guy Chambefort et Marie-José Chassin croient en l'importance des liens entre le local et le national. C'est pourquoi, dès leur élection, ils ont entrepris de rencontrer les élus et la population de la 1^{ère} circonscription. Sur les marchés, à la permanence ou lors des « Rencontres du Député », ils viennent ainsi expliquer le rôle et l'action du député et confronter le travail législatif à la réalité du terrain.

À ce jour, pas moins de 54 communes ont été visitées, 425 élus rencontrés, pour aborder des sujets aussi essentiels que l'agriculture, la diversification des formes d'énergie, les désengagements de l'État, l'assainissement, les fermetures d'écoles...

Ces fréquents échanges ont permis aux élus, de gauche comme de droite, d'exprimer leurs vives inquiétudes. Le manque d'information sur la suppression de la Taxe Professionnelle et la RGPP les laisse dans un profond désarroi. De façon générale, ils ont le sentiment que les territoires ruraux sont abandonnés par l'État et ils constatent la disparition progressive des services publics de proximité.

Les dossiers de la RCEA et de la RN7 soulèvent également de nombreuses questions. Alors que le nombre des accidents mortels sur les routes françaises stagne désormais, pourquoi les axes les plus accidentogènes ne font-ils l'objet d'aucun aménagement ? Les efforts du député dans ce domaine sont soutenus et constants, et il ne cesse d'interpeller directement les ministres concernés pour qu'enfin des solutions pérennes soient trouvées dans l'Allier.



www.guy-chambefort.fr

Vous informer, vous rendre compte et vous permettre de vous exprimer... Cet engagement du candidat Guy Chambefort est mis en œuvre grâce au site internet actualisé plusieurs fois par jour. De multiples informations sont disponibles sur les activités du député, sur la vie locale, les problèmes nationaux et le travail législatif.